Tome 2

Rapport final du Forum de dialogue mondial sur l'incidence de la crise financière sur les travailleurs du secteur de la finance

Genève, 24-25 février 2009

Rapport de la discussion

Introduction

- 1. Le Forum de dialogue mondial sur l'incidence de la crise financière sur les travailleurs du secteur de la finance s'est tenu au Bureau international du Travail à Genève, du 24 au 25 février 2009. Le Conseil d'administration du BIT avait décidé, lors de sa 303^e session (novembre 2008), qu'un dialogue mondial tripartite de deux jours serait organisé au cours de la semaine du 23 au 27 février 2009 pour évaluer l'incidence de la crise financière sur les travailleurs du secteur de la finance et pour proposer les moyens d'en réduire ou d'en atténuer les répercussions néfastes. Le Conseil d'administration avait aussi décidé que le forum pourrait adopter des conclusions visant à orienter l'action future de l'OIT et de ses mandants.
- 2. Le Bureau avait préparé un document de réflexion ¹ destiné à servir de base aux discussions. Ce document définissait le secteur financier, examinait le contexte, les origines et les causes de la crise, mettait en exergue les principales professions du secteur, les diplômes et compétences requis et donnait une première évaluation des pertes d'emplois dans le secteur dues à la crise. Il proposait également d'éventuelles stratégies pour faire face à la crise, en améliorant notamment la protection sociale, en instituant des politiques du marché du travail plus actives et des services publics plus efficaces en matière d'emploi, en instaurant le dialogue social pour mieux gérer les effets de la crise et en élaborant des politiques à long terme pour que le secteur financier soit en mesure de se mettre au service de l'économie réelle.
- **3.** Le forum était présidé par l'Ambassadeur Elmiger du Département fédéral de l'économie suisse, Secrétariat d'Etat à l'économie. Le porte-parole du groupe des employeurs était M. Ferrara et le porte-parole du groupe des travailleurs M. Bang. La secrétaire générale du forum était M^{me} Tinoco, le secrétaire exécutif M. Sendanyoye et le greffier M. Myers, tous appartenant au Département du dialogue social, de la législation du travail, de l'administration du travail et des activités sectorielles.
- **4.** Ce forum a réuni les représentants gouvernementaux de l'Afrique du Sud, de l'Autriche, du Brésil, de l'Equateur, de la France, du Gabon, du Ghana, de Haïti, de la Jordanie, du Luxembourg, de la Malaisie, du Maroc, du Mozambique, du Myanmar, de la Palestine, de Panama, des Philippines, du Qatar, de la Suisse, de la Thaïlande, de la Tunisie, de la Turquie et de la République bolivarienne du Venezuela. Seize employeurs et 43 travailleurs ont également participé au forum, de même que les représentants de l'Organisation internationale des employeurs (OIE), de la Confédération syndicale internationale (CSI), de l'Union Network International (UNI) et de la Fédération syndicale mondiale (FSM).

Discours d'ouverture

5. M. Dragnich, directeur exécutif du Secteur du dialogue social a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur général du BIT et a présenté l'Ambassadeur Elmiger en sa qualité de président de la réunion. Le forum fait partie d'un ensemble d'initiatives prises par l'OIT pour soutenir les mandants dans les efforts qu'ils déploient pour lutter contre les

¹ Incidence de la crise financière sur les travailleurs du secteur de la finance: document de réflexion, Genève, BIT, 2009.

répercussions sociales de la crise. La question qui les occupe est très délicate et le délai imparti pour trouver des solutions est court, mais il est persuadé que leurs connaissances approfondies du secteur et leur vaste maîtrise du sujet vont les aider à parvenir à un consensus sur la façon d'atténuer les effets de la crise sur les travailleurs dans ce secteur crucial.

- **6.** L'Ambassadeur Elmiger a instamment engagé les participants à travailler de manière concertée et à participer librement et activement aux discussions. Chaque perte d'emploi est une tragédie et il s'avère inévitable de procéder à une profonde restructuration du secteur de la finance pour en améliorer le fonctionnement. Les mesures à prendre pour faire face à la crise sociale doivent donc tendre à garantir l'emploi, en tenant compte des besoins spéciaux des groupes vulnérables comme les travailleuses et les travailleurs atypiques. Elles doivent aussi veiller à ce que les travailleurs soient dûment informés et consultés. Les solutions doivent contribuer à stabiliser le système financier et à lui donner un second souffle. L'ambassadeur s'est félicité de la présence du Directeur général du BIT, M. Juan Somavia, à la séance d'ouverture et l'a invité à prendre la parole.
- 7. M. Somavia a remercié chaleureusement les participants de leur présence. Il a fait observer que l'OIT était, de par sa nature tripartite, l'instance propre par excellence à examiner l'incidence économique de la crise et à définir le train de mesures requises pour en atténuer les effets sur les travailleurs et pour préparer la reprise. La crise financière a débouché sur une crise économique qui a donné lieu à une récession sociale, à l'échelon mondial. A chaque fois qu'une entreprise ferme ses portes ou qu'elle réduit ses activités et licencie des travailleurs, on assiste à une véritable tragédie personnelle et familiale, de même qu'à une récession sociale de grande ampleur. C'est le secteur financier qui est à l'origine de la crise actuelle, encore que la cause profonde en est un modèle de mondialisation qui a accordé trop de poids au marché, pas assez à la régulation et aux pouvoirs publics et a ôté toute valeur à la dignité inhérente au travail et à la protection de l'environnement. Un grand nombre d'hommes et de femmes qui, déjà avant la crise, étaient à la recherche d'un emploi décent afin d'améliorer leur situation économique et sociale ont vu leurs aspirations avorter du fait de l'augmentation des inégalités et de l'insuffisance des offres d'emploi. Il est nécessaire d'établir un meilleur équilibre entre un marché productif, le rôle régulateur de l'Etat et la fonction sociale des représentants organisés de la société, et notamment les employeurs et les travailleurs entre autres.
- 8. M. Somavia a exprimé l'opinion selon laquelle la priorité actuelle devait être de définir une nouvelle vision d'un développement durable qui associerait des dimensions économique. sociale et environnementale à la croissance productive et au progrès social et dont les bénéfices seraient étendus à toutes les régions et à tous les pays. Le G8, le G20 et le G192, par l'intermédiaire de l'Assemblée générale des Nations Unies, doivent se pencher sur un nouveau modèle de mondialisation qui soit équitable et soucieux de n'exclure personne, et qui sous-tende le développement durable. L'OIT peut, de concert avec d'autres organisations internationales, contribuer grandement à la résolution de la crise en aidant à instaurer un nouvel ordre mondial. La réforme et la régulation du secteur financier sont au cœur de cet effort. Le dialogue social et les réunions comme celle-ci permettent aux divers acteurs d'échanger, de comparer et de confronter les expériences et les points de vue, de manière à trouver des solutions pratiques. M. Somavia compte sur les propositions innovantes des participants que l'OIT pourra, grâce à sa structure tripartite, promouvoir en fonction des besoins particuliers des pays, mais aussi au niveau mondial. Le forum apportera sans doute une contribution stratégique et politique importante s'il peut aider à établir les causes précises de la crise et à déterminer à qui en incombent les principales responsabilités, s'il est possible de rediriger le secteur financier vers son activité courante plus routinière qui consiste à prêter des fonds à l'économie réelle pour qu'elle investisse, commerce et consomme et comment restaurer la confiance au sein des institutions financières, sans parler de la confiance dans les institutions financières elles-mêmes. En passant en revue ces problèmes, on a parfois l'impression que le système financier a besoin

d'un test sanguin ou d'un test de transparence comparables à ceux que l'on pratique sur les êtres humains lorsqu'ils sont malades afin d'aider les médecins à établir leur diagnostics. Les citoyens ont le droit de connaître l'état de santé de leurs banques – ou, en jargon moderne, le niveau de leurs «produits toxiques» – mais, jusqu'à présent, l'absence de médecins financiers compétents ou d'une transparence financière appropriée, la méfiance ou l'absence de confiance persistaient. M. Somavia a souhaité aux participants une réunion couronnée de succès et a indiqué qu'il attendait avec intérêt les conclusions et les recommandations du forum.

- 9. Le porte-parole des employeurs s'est réjoui de ce que ce forum donnait l'occasion aux mandants sectoriels tripartites de l'OIT de participer à la recherche de solutions à cette crise financière. Il est difficile d'évaluer correctement les causes et les effets de cette crise générale qui a porté un coup d'arrêt à l'économie mondiale. Les discussions doivent porter sur le volet emploi, notamment dans les pays en développement. Le dialogue social, processus pluriel par nature, qui va de la simple information à la négociation en passant par la consultation, est un outil efficace pour résoudre cette question, que ce soit au niveau national ou au niveau de l'entreprise, et constitue une aide précieuse pour mettre en œuvre une stratégie globale. Les employeurs sont désireux de discuter et d'échanger leurs points de vue et leurs idées au sujet de la crise de manière à contribuer à une reprise rapide.
- 10. Le porte-parole des travailleurs a félicité l'OIT d'avoir pris l'initiative d'organiser ce forum et apprécie l'occasion ainsi donnée de discuter de cette question avec les représentants des gouvernements et des employeurs. La crise est réelle et va croissant, et le prix social à payer est important pour les travailleurs. Elle n'est pas due à un accident mais elle est plutôt le résultat de l'échec d'un modèle économique et de l'absence de régulation et de supervision. Le forum doit proposer un nouveau plan d'action qui intègre la dimension sociale. L'OIT devrait, entre autres, proposer ce plan d'action au futur G20 pour qu'il en tienne compte dans la création d'une nouvelle architecture du système financier mondial. Le plan d'action doit comporter plusieurs piliers et reposer sur des valeurs fondamentales et prévoir un nouveau modèle économique pour le secteur financier, étayé par une réglementation solide. Les gouvernements doivent respecter les conventions collectives et les processus de négociation collective et associer les travailleurs à l'adoption des mesures pour lutter contre la crise. Parallèlement, les syndicats ont un rôle à jouer dans la mise sur pied des plans de sauvetage gouvernementaux afin de protéger les travailleurs et de soulager la détresse de ceux qui sont licenciés. Les travailleurs doivent avoir leur mot à dire dans les processus de gouvernance; les banques doivent envisager de conclure des accords-cadres internationaux avec les syndicats pour promouvoir des modèles économiques plus durables et plus éthiques et pour examiner ensemble l'instauration d'une sorte de serment d'Hippocrate ou contrat social pour le secteur financier.
- 11. En présentant le document de réflexion du Bureau, le secrétaire exécutif a insisté sur le fait que les chiffres étaient provisoires et qu'ils sous-estimaient l'importance des pertes d'emploi. En effet, il semblerait que les licenciements s'accélèrent et qu'ils touchent toutes les fonctions et toutes les positions, les femmes et les travailleurs temporaires en payant le plus lourd tribut. Le document suggère un certain nombre de réponses stratégiques à la crise aux fins de discussion et propose notamment d'améliorer l'accès à la protection sociale, d'instaurer le dialogue social et d'éviter d'adopter des solutions simplistes.
- 12. Le forum a approuvé les trois points suggérés pour la discussion, à savoir:
 - 1. Quelles ont été les incidences de la crise financière sur l'emploi dans les différents domaines d'activité des services financiers aux niveaux mondial, régional, national et dans les entreprises? Quelles en sont l'ampleur et la durée probable?

- 2. Comment les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs peuvent-ils aider les travailleurs du secteur financier à faire face à cette crise? Comment tenir pleinement compte des incidences locales des changements qui interviennent dans les entreprises globalisées? Comment le dialogue social et les politiques actives du marché du travail peuvent-ils contribuer à atténuer les incidences de la crise et à garantir l'égalité des genres?
- 3. Quels enseignements peut-on tirer de la crise, quelles mesures pourrait-on envisager d'adopter pour y répondre efficacement et quel rôle devraient jouer à cet égard les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs ainsi que l'OIT? Comment améliorer la coordination internationale et la cohérence des politiques de manière à éviter que de telles crises ne se reproduisent et à promouvoir des services financiers plus viables à long terme?

Point 1. Impact de la crise sur l'emploi dans les services financiers

13. Au sujet du point 1, les représentants des travailleurs, des employeurs et des gouvernements ont fait état des incidences de la crise dans leur propre pays. Presque tous se sont montrés vivement préoccupés par ses répercussions néfastes, réelles ou latentes, sur la situation de l'emploi dans les banques, les compagnies d'assurances et autres services financiers de leur pays, même si l'ampleur de ces répercussions varie d'une région, d'un pays, d'un sous-secteur ou d'une institution à l'autre. Les retombées de la crise sur l'emploi sont déjà notoires et s'aggravent dans certains pays, tandis qu'elles sont encore négligeables dans d'autres. Certains participants estiment même que, dans leur propre pays, le problème est essentiellement celui de la stagnation de l'emploi plutôt que des pertes d'emploi pures et simples, tout en étant bien conscients du fait qu'une deuxième vague de la débâcle risque de provoquer d'importantes pertes d'emploi. Certains travailleurs ont également fait observer que les pertes d'emploi ont essentiellement trait aux opérations des institutions financières situées à l'extérieur de leur pays et que les licenciements sont le résultat de décisions unilatérales de la direction. Dans d'autres pays, les petites banques et les banques de détail en général sont relativement peu affectées et leurs activités progressent même, alors que les banques d'investissement sont sévèrement touchées. Comme les institutions financières sont confrontées à l'augmentation des créances irrécouvrables et enregistrent de lourdes pertes dues à la chute brutale des bénéfices et à la plongée des cours de la bourse, les travailleurs du secteur risquent d'être de plus en plus nombreux à perdre leur emploi.

Point 2. Comment aider les travailleurs du secteur financier à faire face à cette crise

14. Pour ce qui concerne le point 2, divers instruments ont été identifiés pour améliorer la situation des travailleurs du secteur de la finance. Ainsi, il s'est avéré nécessaire d'étendre et d'approfondir le dialogue social au sujet des causes et des conséquences de la crise et d'adopter des mesures pour préserver les emplois comme la formation, l'apprentissage tout au long de la vie et l'amélioration des compétences. Les crises précédentes, comme la crise financière asiatique de 1997, ont permis de tirer des enseignements sur les méthodes à appliquer et devraient donner des indications sur les actions à mener pour lutter contre la crise actuelle. Si l'on veut aider les travailleurs à faire face aux conséquences de la crise, il importe de reconnaître leurs droits fondamentaux et leur dignité et d'appliquer les principes du travail décent. Le test relatif au respect du travail décent concerne moins la façon dont les employeurs et les gouvernements traitent les travailleurs en périodes de croissance que la façon dont ils réagissent dans les périodes de crise. La priorité doit toujours consister à ne pas licencier les travailleurs mais à leur permettre d'actualiser leurs connaissances et à les aider à trouver de nouveaux emplois. Il importe de déployer des

efforts pour fournir des conseils aux travailleurs qui risquent de perdre leur poste, en les aidant notamment à trouver le type de formation dont ils pourraient avoir besoin pour passer plus facilement d'un emploi à l'autre. Par ailleurs, lorsque les licenciements deviennent inévitables, employeurs et syndicats doivent s'employer à garantir les obligations contractuelles et les droits fondamentaux des travailleurs. Des mesures doivent être prises pour atténuer les effets des licenciements sur les travailleurs licenciés, mais aussi sur ceux qui restent et dont le moral est forcément entamé par le départ de leurs collègues, par l'insécurité de l'emploi qui subsiste et par l'augmentation de la charge de travail. Il est important d'informer les travailleurs, suffisamment à l'avance, de la probabilité de licenciements massifs ou de plans de restructuration dans leur entreprise. Les politiques et programmes actifs du marché du travail doivent prévoir d'aider les travailleurs à mettre à jour ou à améliorer leurs connaissances pour qu'elles répondent mieux aux nouveaux besoins requis par le marché et ils doivent tenir compte des besoins spéciaux des travailleuses. Ils doivent prévoir aussi les financements nécessaires à la formation, à l'éducation et à l'apprentissage tout au long de la vie. Les gouvernements et les partenaires sociaux doivent aussi coopérer pour faciliter le placement des travailleurs victimes de la crise. Ils peuvent recourir, pour ce faire, à l'outil précieux que constitue le dialogue social, et notamment la négociation collective aux niveaux appropriés. Le dialogue doit être transparent et prendre en compte les nouveaux modèles économiques et les compétences et qualifications futures, et doit permettre de véhiculer les informations sur tout élément nouveau qui affecte les intérêts des travailleurs. Il est important, pour garantir l'efficacité d'un tel dialogue social, de renforcer les institutions et dispositifs du marché du travail dans les pays concernés. Compte tenu de la nature mondiale de la crise, il importe de s'inspirer des principes de base contenus dans la Déclaration de 1998 de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ainsi que dans la Déclaration de 2008 sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et dans la Déclaration de principes tripartite sur les entreprises multinationales et la politique sociale (Déclaration EMN) pour orienter le dialogue et trouver les mesures correctives susceptibles de répondre à la crise.

Point 3. Enseignements de la crise, politiques possibles et rôle des mandants et de l'OIT

15. Au sujet du point 3, l'expérience acquise par différents pays dans la lutte contre la crise peut permettre d'apporter un certain nombre d'enseignements. Tout d'abord, le fait de disposer d'informations précises et fiables sur le marché du travail et d'engager un débat national éclairé est jugé capital pour mettre au point des ripostes pertinentes. Deuxièmement, les gouvernements et les partenaires sociaux doivent préciser les moyens qu'ils envisagent de mettre en œuvre pour assurer une protection sociale appropriée aux travailleurs licenciés, notamment lorsque les pertes d'emplois sont prévisibles. Les partenaires tripartites doivent se rencontrer régulièrement pour faire le point sur la situation et s'échanger des informations. Il est indispensable de mettre en place toute une série d'instruments pour apporter de l'aide aux travailleurs qui doivent changer d'emploi. Il est évident que la nature des cadres réglementaires en place dans les différents pays ainsi que le degré d'intégration de leurs industries financières dans le système financier international vont déterminer l'ampleur des répercussions de la crise. Bien que les manifestations de la crise varient d'une région et d'un pays à l'autre, le fait que le secteur soit intégré et que chacun soit contraint de se tourner vers ses homologues pour trouver les solutions les plus efficaces montre bien que, outre les mesures propres au pays même, il importe également de trouver une réponse coordonnée au niveau mondial. Le dialogue social qui réunit les gouvernements, les travailleurs et les employeurs et qui porte sur un large éventail de sujets, peut contribuer à créer un meilleur système financier international susceptible de réduire au minimum, voire de supprimer totalement, toute nouvelle crise. Pour ce faire, il importe de prendre conscience des graves dysfonctionnements du système de régulation qui ont alimenté la crise; d'étudier comment la crise aurait pu être évitée et d'adopter une

stratégie plus anticipative pour éviter ou résoudre de semblables problèmes à l'avenir. Cette attitude requiert des pouvoirs publics qu'ils fassent preuve d'une réelle volonté politique, se refusant de fait à toute inertie. Elle va nécessiter aussi un contrôle et une supervision plus efficace des banques, des compagnies d'assurances et autres institutions financières. Ce contrôle et cette supervision doivent tenir compte de la nature globale des grandes institutions financières. Il est impératif que l'OIT et ses mandants tripartites soient entendus dans le débat qui vise à réformer le système financier international, afin que les considérations propres au travail décent soient pleinement prises en compte. Il est légitime par ailleurs que l'OIT et ses mandants apportent leur tribut – supervision et conseil – dans la définition de la dimension sociale qui doit accompagner les réformes du système financier international. Ces douze prochains mois, l'OIT doit axer ses efforts sur ce secteur en collectant des données sur la facon dont les travailleurs et leur famille sont touchés dans les différentes régions du monde et en aidant les mandants, aux niveaux national et régional, à élaborer des plans d'action pour faire face aux effets de la crise sur l'emploi. Il importe aussi d'inscrire cette question à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil d'administration du BIT et de la prochaine Conférence internationale du Travail. Les plans de sauvetage nationaux sont nécessaires et doivent être soutenus, mais les pays doivent éviter d'en faire des outils du protectionnisme.

Examen et adoption des conclusions

16. A la suite des discussions relatives aux points 1 à 3 et après avoir fait la synthèse des divers éléments qui avaient été exposés, le forum a, à l'issue de la deuxième journée, adopté un ensemble de conclusions.

Questionnaire d'évaluation

Un questionnaire destiné à connaître l'opinion des participants sur divers aspects du forum a été distribué avant la dernière séance. Leurs réponses sont analysées ci-dessous.

1. Comment jugez-vous le forum selon les différents critères ci-dessous?

	5 Excellent	4 Bon	3 Satisfaisant	2 Médiocre	1 Insuffisant	Score moyen
Choix de la question à l'ordre du jour (sujets traités)	13	7				4,65
Choix des points pour discussion	4	12	3			4,05
Niveau de la discussion	6	8	3	2	1	3,80
Intérêt du forum pour le secteur	5	5	5	2	1	3,60
Les conclusions	5	3	7		1	3,69
Possibilité de créer des réseaux	3	4	9		1	3,50

2. Comment jugez-vous le temps alloué à la discussion?

-	Trop long	Suffisant	Trop court
Plénières	1	19	1
Réunions de groupe		17	3

3. Comment jugez-vous les dispositions pratiques et administratives (secrétariat, documents, traduction, interprétation)?

Score	1	2	3	4	5
moyen	Insuffisant	Médiocre	Satisfaisant	Bon	Excellent
4,24			2	12	7

4. Réponses

 Gouvernements	Employeurs	Travailleurs	Total	Taux de réponses (%)
6	8	7	21	17,8

5. Participants au forum (y inclus les conseillers techniques)

Gouvernements	Employeurs	Travailleurs	Observateurs	Total
54	16	43	5	118

6. Participation féminine

Gouvernements	Employeurs	Travailleurs	Total	(%) Femmes
 10	1	11	22	18,64

List of participants Liste des participants Lista de participantes

Moderator Moderateur Moderador

M. Jean-Jacques Elmiger, ambassadeur, Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO), chef des Affaires internationales du travail, Berne, Suisse.

Members representing Governments Membres représentant les gouvernements Miembros representantes de los gobiernos

ALGERIA ALGÉRIE ARGELIA

S.E. M. Idriss Jazaïry, ambassadeur, représentant permanent, chef de délégation, Mission permanente d'Algérie à Genève.

Advisers/Conseillers techniques/Consejeros técnicos

- M. Boualem Chebihi, ministre conseiller, représentant permanent adjoint, Mission permanente d'Algérie à Genève.
- M. El-Hacène El Bey, conseiller diplomatique, Mission permanente d'Algérie à Genève.

AUSTRIA AUTRICHE

Mr Markus Weidinger, First Secretary, Permanent Mission of Austria in Geneva.

Adviser/Conseiller technique/Consejero técnico

Ms Vanessa de Bock, Permanent Mission of Austria in Geneva.

BARBADOS BARBADE

Ms Emalene Marcus-Burnett, Counsellor, Permanent Mission of Barbados in Geneva.

BRAZIL BRÉSIL BRASIL

Advisers/Conseillers techniques/Consejeros técnicos

Mr Ezequiel Sousa Do Nascimento, Secretary of Public Policies on Employment, Permanent Mission of Brazil in Geneva.

Mr Francisco Ciampolini, Trainee, Permanent Mission of Brazil in Geneva.

ECUADOR EQUATEUR

Adviser/Conseiller technique/Consejero técnico

Sr. Jorge Thullen, Asesor del Ministerio de Trabajo y Empleo del Ecuador en Ginebra.

FRANCE FRANCIA

M. Dominique Sacleux, Directeur du travail, chef de la Mission de l'anticipation et de l'accompagnement des plans de sauvegarde de l'emploi, Sous-direction mutation de l'emploi et du développement de l'activité, Service des politiques de l'emploi et de la formation professionnelle, ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, Paris.

GABON GABÓN

S.E. M. Guy Blaise Nambo-Wezet, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, représentant permanent de la République gabonaise, Mission permanente du Gabon à Genève.

Adviser/Conseiller technique/Consejero técnico

M^{me} Marion Angone Abena, conseillère, Mission permanente du Gabon à Genève.

GHANA

Adviser/Conseiller technique/Consejero técnico

Ms Doris Richter, Counsellor, Permanent Mission of Ghana in Geneva.

GREECE GRÈCE GRECIA

Ms Stella Kyriakou, Attaché at the Permanent Mission of Greece in Geneva.

HAÏTI HAITÍ

M. Louis Pierre Joseph, Directeur général du ministère des Affaires sociales et du Travail (MAST), Port-au-Prince, Haïti.

ISLAMIC REPUBLIC OF IRAN RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN REPÚBLICA ISLÁMICA DEL IRÁN

Mr Amir Hossein Shamir, Labour Councellor, Mission of the Islamic Republic of Iran in Geneva.

JORDAN JORDANIE JORDANIA

Mr Shukri Dajani, Special Adviser, Permanent Mission of Jordan in Geneva.

Advisers/Conseillers techniques/Consejeros técnicos

Mr Mohammed Hindawi, Second Secretary, Permanent Mission of Jordan in Geneva.

LUXEMBOURGO LUXEMBURGO

Advisers/Conseillers techniques/Consejeros técnicos

- M^{me} Maryse Fisch, conseillère de direction première classe, responsable du Département emploi, ministère du Travail et de l'Emploi, Luxembourg.
- M. Jeannot Berg, employé au Département emploi, politiques de l'emploi et fonds social européen, ministère du Travail et de l'Emploi, Luxembourg.

MADAGASCAR

M. Noëlison Augustin Rabearivelo, Directeur de l'emploi et de la formation professionnelle, ministère de la Fonction publique du travail et des Lois sociales, Antananarivo, Madagascar.

Advisers/Conseillers techniques/Consejeros técnicos

M. Aimé Ramiarison Herinjatovo, directeur de l'Observatoire Malgache de l'emploi et de la formation professionnelle et entrepreneuriale, ministère de la Fonction publique du travail et des Lois sociales, Antananarivo, Madagascar.

M^{me} Rosina Amady, attachée auprès de la Mission permanente de Madagascar à Genève.

MALAYSIA MALAISIE MALASIA

Mr Aminuddin Ab. Rahaman, Labour Attaché, Permanent Mission of Malaysia in Geneva.

MOZAMBIQUE

M^{me} Alzira Timóteo Monjane, chef de Département des méthodes et contrôles, Inspection générale du travail, ministère du Travail.

Advisers/Conseillers techniques/Consejeros técnicos

- M. Abdul Carimo Mussá Ginabay Jr., délégué, inspecteur chef, Institut national de l'emploi et de la formation professionnelle, Direction provinciale du travail, Inhambane, ministère du Travail, conseiller technique.
- M. Juvenal Arcanjo Dengo, premier secrétaire, Mission permanente de la République du Mozambique à Genève.

Myanmar

Mr Wynn Thein, Minister Counsellor, Permanent Mission of Myanmar in Geneva.

Advisers/Conseillers techniques/Consejeros técnicos

Mr Aung Latt, Minister Counsellor, Permanent Mission of Myanmar in Geneva.

Ms Daw Khin Thidar Aye, First Secretary, Permanent Mission of Myanmar in Geneva.

NIGERIA NIGÉRIA

Mr Peter Ajuzie, Minister/Labour Attaché, Permanent Mission of Nigeria in Geneva.

PALESTINE PALESTINA

Mr Ibrahim Musa, Counsellor, Permanent Mission of Palestine in Geneva.

PHILIPPINES FILIPINAS

Mr Romeo C. Lagman, Undersecretary, Department of Labor and Employment, Manila, Philippines.

Advisers/Conseillers techniques/Consejeros técnicos

Mr Alex V. Avila, Assistant Regional Director, Department of Labor and Employment, Office of the Secretary, Manila, Philippines.

Mr Manuel Imson, Labor Attaché, Permanent Mission of Philippines in Geneva.

QATAR

Mr Ali Al-Khulaifi, Counsellor and Representative of the Ministry of Labour, Permanent Mission of the State of Qatar in Geneva.

SOUTH AFRICA AFRIQUE DU SUD SUDÁFRICA

Mr Sipho Ndebele, Minister, Permanent Mission of South Africa in Geneva.

SPAIN ESPAGNE ESPAÑA

Sr. Francisco Arnau Navarro, Consejero de Trabajo e Inmigración, Representación Permanente de España en Ginebra.

Adviser/Conseiller technique/Consejero técnico

Sra. Natalia Martí Niklewitz, Consejería de Trabajo e Inmigración, Representación Permanente de España en Ginebra.

SWITZERLAND SUISSE SUIZA

M. Jean-Jacques Elmiger, ambassadeur, Secrétariat d'Etat à l'Economie (SECO), chef des Affaires internationales du travail, Berne.

Advisers/Conseillers techniques/Consejeros técnicos

- M. Bernhard Weber, SECO, Direction de la politique économique, Analyse du marché du travail et politique sociale, Berne.
- M. Dominik Ledergerber, SECO, Direction du travail, Affaires internationales du travail, Berne.
- M. Pierre-André Berger, Office régional de placement, responsable d'agence, Carouge.

UNITED REPUBLIC OF TANZANIA RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA

Ms Edine E. Mangesho, Deputy Permanent Secretary, Ministry of Labour, Employment and Youth Development. Adviser/Conseiller technique/Consejero técnico

Mr Baraka H. Luvanda, First Secretary, Permanent Mission of the United Republic of Tanzania in Geneva.

THAILAND THAÏLANDE TAILANDIA

Mr Vivathana Thanghong, Minister Counsellor, Permanent Mission of Thailand (Labour section) in Geneva.

TURKEY TURQUIE TURQUÍA

M. Erhan Batur, conseiller, Mission permanente de Turquie à Genève.

Adviser/Conseiller technique/Consejeros técnico

M. Halit Oyman, expert, Mission permanente de Turquie à Genève.

UNITED STATES ETATS-UNIS ESTADOS UNIDOS

Ms Anne Chick, Counsellor, Permanent Mission of the United States in Geneva.

BOLIVARIAN REPUBLIC OF VENEZUELA RÉPUBLIQUE BOLIVARIENNE DU VENEZUELA REPÚBLICA BOLIVARIANA DE VENEZUELA

Sr. Juan Arias, Embajador, Misión Permanente de la República Bolivariana de Venezuela en Ginebra.

Adviser/Conseiller technique/Consejero técnico

Sr. Carlos Enrique Flores Torres, Agregado Laboral, Misión Permanente de la República Bolivariana de Venezuela en Ginebra.

YEMEN YÉMEN

M. Abdulwahab Al-Kamil, conseiller, Mission permanente de la République du Yémen à Genève.

Members representing the Employers Membres représentant les employeurs Miembros representantes de los empleadores

- M. Martin Abega, secrétaire exécutif, Groupement inter-patronal du Cameroun (GICAM), Douala, Cameroun.
- Ms Susan R. Alcala-Uranza, HR Management & Development Group, Bank of Commerce, Makati City, Philippines.
- Sr. Óscar Javier Ballón Prado, Asesor Legal, Banco Bisa S.A., La Paz, Bolivia.
- Sr. Juan Carlos Beltrán Cardona, Vicepresidente administrativo y financiero, Asociación Nacional de Empresarios de Colombia (ANDI), Medellín, Colombia.
- Mr Mabvuto Daka, Head of Human Resources, Citi Bank Zambia Limited, Lusaka, Zambia.
- M. Mehdi El Idrissi, directeur délégué, Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), Casablanca, Maroc.
- Mr Giancarlo Ferrara, Head of International Social Affairs, Italian Banking Association, Rome, Italy.
- Mr Cory Garlough, Vice-President, Scotiabank, Global HR, Global Employment Strategies, Toronto, Ontario, Canada.
- Mr Timo Höykinpuro, Senior Adviser, Federation of Finnish Financial Services, Helsinki, Finland.
- Mr Ruben McSween, Vice Chairman, Employers' Consultative Association of Trinidad and Tobago, Port of Spain, Trinidad and Tobago.
- Sr. Carlos Melian, Asesor laboral, Asociación de Bancos Privados de Capital Argentino (ADEBA), Buenos Aires, Argentina.
- Mr Salman Munir, Senior Executive Vice-President HR and Administration, Atlas Bank Ltd, Karachi, Pakistan.
- Mr João Francisco Rached De Oliveira, Director-General HR, HSBC México, México City, México.
- Mr Miloslav Solc, Director, CAPA A.S. (Consulting Agency), Member of the Confederation of Industries of the Czech Republic, Praha, Czech Republic.

Members representing the Workers Membres représentant les travailleurs Miembros representantes de los trabajadores

- Mr J. Zellhoefer, Member of the Governing Body, Spokesperson of the Workers' Group of the Committee on Sectoral and Technical Meetings and Related Issues (STM).
- Ms Anjali Bedekar, All India State Bank of India Staff Federation, State Bank Bhavan, Mumbai, India.
- Mr Leon Carter, Finance Sector Union of Australia, Melbourne, Australia.
- Sr. Carlos Alberto Cordeiro Da Silva, Secretario General, Confederação Nacional dos Trabalhadores do Ramo Financeiro, Sao Paulo, Brasil.
- Mr Koji Ishikawa, Federation of Non-Life Insurance Workers' Unions of Japan, Tokyo, Japan.
- Mr Trevor Johnson, General Secretary, Banking, Insurance and General Workers' Union, Barataria, Trinidad and Tobago.
- M. Ali Emre Kocaoglu, Banka-Sigorta Iscileri Sendkasi, Allunizade Mahallesi, Istanbul, Turquie.
- Mr Joe Kokela, SASBO The Finance Union, Bryanston, South Africa.
- Mr Pavel Krejči, Trade Union of Banking and Insurance Employees, OSPPP, Praha, Czech Republic.
- Ms Myoung Soon Moon, Korean Financial Industry Union, Seoul, Korea.
- M. Abdessattar Nasri, Fédération générale des banques et établissements financiers, Tunis, Tunisie.
- Ms Joyce Nonde, Zambia Union of Financial Institutions and Allied Workers, Lusaka, Zambia.
- Mr Jayasari Priyalal, UNI Asia and Pacific Regional Office, Singapore.
- Mr Sivabalan Sivansayal, National Union of Bank Employees, Kuala Lumpur, Malaysia.
- Sr. Juan José Zanola, Asociacón Bancaria (SEB), Buenos Aires, Argentina.

Representatives of the United Nations, specialized agencies and other official international organizations
Représentants des Nations Unies, des institutions spécialisées et d'autres organisations internationales officielles
Representantes de las Naciones Unidas, de los organismos especializados y de otras organizaciones internacionales oficiales

Ms Verona A. Collantes, External Relations and Inter-Agency Affairs Office, Office of the Director-General, United Nations Office at Geneva.

Representatives of non-governmental international organizations Représentants d'organisations internationales non gouvernementales Representantes de organizaciones internacionales no gubernamentales

International Organisation of Employers (IOE) Organisation internationale des employeurs

M. Jean Dejardin, conseiller, Cointrin/Genève.

Mr Walter Mbah, Executive Director, Union Bank of Nigeria, Lagos, Nigeria.

International Trade Union Confederation (ITUC) Confédération syndicale internationale

Mr Allan Bang, Finansforbundet, Copenhagen, Denmark.

Mr Mauro Bossola, Secretario Generale, Federazione Autonoma Bancari Italiani, Rome, Italy.

M^{me} Nicole Bourquin, juriste, Association suisse des employés de banque, Berne, Suisse.

Ms Esther Busser, ITUC Geneva Office, Geneva.

Mr Angelo Di Cristo, Coordinator International Department, Federazione Autonoma Bancari Italiani, Rome, Italy.

Sr. Lourenço Ferreira Prado, UGT Brazil, Brasilia DF, Brasil.

M^{me} Mary-France Goy, Association suisse des employés de banque, Berne, Suisse.

Mr Thomas Harrison, Union Lay Official, ACCORD, Peterhead, United Kingdom.

Mr Daisuke Kato, SEIHO-ROEN (National Federation of Life Insurance Workers' Unions (LIU)), Tokyo, Japan.

Mr Hannu Kivipato, Director, Ammatiliitto Suora, Helsinki, Finland.

Mr Masaru Kubota, Federation of Non-Life Insurance Workers' Unions of Japan, Tokyo, Japan.

M^{me} Catherine Lejeune, employée de banque, Fédération CGT des Syndicats du personnel de la banque et de l'assurance, Courbevoie, France.

M^{me} Ute Meyenberg, chargée d'affaires, Fédération française des Syndicats de banques et sociétés financières CFDT, Paris, France.

Mr Eric Shaun Oelschig, General Secretary, SASBO - The Finance Union, Bryanston, South Africa.

Ms Lucia Elsa Peveri, Credito e Assicurazioni UIL C.A., Milan, Italy.

Mr Metin Tiryakioglu, Banka-Sigorta Iscileri Sendkasi Allunizade Mahallesi Kusbakisi, Istanbul, Turkey.

Mr Isaka Tomonori, SEIHO-ROEN (National Federation of Life Insurance Workers' Unions (LIU)), Tokyo, Japan.

Union Network International (UNI)

Mr Philip Jennings, General Secretary, Nyon, Switzerland.

Mr Eiichi Ito, UNI Liaison Council Japan, UNI-LC Japan, Tokyo, Japan.

Mr Oliver Roethig, Nyon, Switzerland.

Ms Katrine Sondergard, UNI-Europa, Brussels, Belgium.

Ms Barbara Wettstein, Nyon, Switzerland.

Organization of African Trade Union Unity (OATUU) Organisation de l'Unité syndicale africaine

Mr Abdoulaye Lalouma Diallo, OATUU Permanent Representative, Ferney-Voltaire, France.

World Federation of Trade Unions (WFTU) Fédération syndicale mondiale

Ms Osiris Oviedo de la Torre, Permanent Representative, Geneva.

Observers Observateurs Observadores

Ms Katherine Hagen, Executive Director, Geneva Social Observatory, Geneva.

Mr Philip Haddad, Intern, Geneva Social Observatory, Geneva.